



RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DE LA SSO POUR L'EXERCICE 2010

RAPPORT ANNUEL

La bourse n'a malheureusement pas confirmé la tendance positive de l'année précédente. Après quatre mois de performance négative, les capitaux, gérés de façon autonome par nos quatre gestionnaires de fortune, à hauteur de 252,3 millions de francs à la fin 2010 (+18,45 francs) ont présenté un rendement cumulé de 2,72% à la fin de l'année. Cette valeur correspond environ au rendement enregistré en moyenne par les caisses de pensions suisses. Et maigre consolation – l'indice de référence que nous avons défini a atteint timidement les 3,69%. Malgré le bénéfice plutôt modeste, le capital de couverture des engagements que seule la fondation est tenue d'honorer était de 114,17% au 31 décembre 2012. Le capital de couverture des engagements garantis par Swiss Life s'élevait par définition à 100% fin 2010.

L'établissement des comptes annuels 2009 présentant un excédent des produits de 12,956 millions de francs faisait également partie de l'exercice de référence. Ce résultat nous a permis de rémunérer rétroactivement et de façon uniforme les avoirs de vieillesse 2009, à un taux de 3% (minimums légaux ou contractuels: 2% et 1,75%). La rémunération supplémentaire a bénéficié aux personnes assurées qui étaient encore affiliées à la fondation au 1^{er} janvier 2010. Les 9,297 millions de francs de parts d'excédent provenant du contrat d'assurance avec Swiss Life se répartissent selon un rapport de 3 pour 2 entre le bénéfice lié aux intérêts et le bénéfice lié aux risques.

Lors de sa réunion de décembre, le conseil de fondation a décidé de mandater une entreprise pour effectuer une nouvelle étude de gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de pouvoir réexaminer en détail les objectifs que nous avons fixés. PPCmetrics SA – une entreprise renommée en Suisse dans le domaine de la prévoyance – s'est vue confier cette tâche.

Outre le contrôle permanent des capitaux, dont le maintien et l'évolution positive relèvent de la responsabilité du conseil de fondation, et qui sans l'établissement d'excellents rapports mensuels de la part d'UBS n'aurait pas été envisageable, nous avons travaillé sur le projet de création d'une nouvelle fondation répondant à la réalisation des souhaits de placement individuels de nos destinataires au premier semestre. Ceci lors de deux réunions du comité et d'une réunion du conseil de fondation. Malheureusement, des clarifications préalables auprès de l'autorité de surveillance du canton de Zurich ont montré que celle-ci ne pouvait pas approuver notre concept de réserves de fluctuation individuelle pour des raisons de droit de la prévoyance et de droit fiscal. Etant donné qu'au niveau national, cette problématique fiscale n'a pas pu être éclaircie ou n'a pu l'être que partiellement, ce projet a pour le moment été gelé. De concert avec nos interlocuteurs chez Swiss Life, nous allons maintenant chercher d'autres solutions afin de pouvoir continuer d'augmenter l'attractivité de notre prévoyance.

L'évolution des affaires est restée quant à elle positive. Dans presque tous les domaines, des augmentations ont pu être enregistrées. Elles dépassent parfois les résultats de l'année précédente. Le nombre de personnes assurées actives a augmenté de 4,57% pour passer à 5 674, et le volume de primes a franchi la barre de 65 millions de francs. A la fin de l'année, le capital de couverture des actifs s'est établi à 907,8 millions de francs (+12,93%). Seuls les rachats facultatifs représentant un montant de 48 millions de francs (-2%) n'ont pas atteint le volume de l'année précédente. Ces chiffres prouvent que notre institution de prévoyance est toujours considérée comme sûre et attrayante.

Les comptes annuels présentés ci-après ont été approuvés par le conseil de fondation sur recommandation de Fiduria AG, Berne, notre organe de contrôle.

COMPTES ANNUELS

BILAN

ACTIF	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Placements	967'697'565.22	869'363'296.88
Liquidités	36'477'200.29	29'072'083.86
Créances	15'689'289.30	18'887'133.81
Placements financiers	915'531'075.63	821'404'079.21
Compte de régularisation actif	9'405'284.84	11'173'494.53
Actifs provenant de contrats d'assurance	65'446'920.00	68'011'507.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'042'549'770.06	948'548'298.41
 DETTES		
Passifs	6'852'727.14	5'981'437.14
Prestations de libre passage	1'841'455.30	1'893'744.68
Autres dettes	5'011'271.84	4'087'692.46
Compte de régularisation passif	27'505'283.89	34'638'503.19
Réserve de contributions de l'employeur	620'037.10	377'240.85
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	974'408'047.00	872'116'054.00
Avoirs de vieillesse des assurés en activité	907'854'357.00	803'904'547.00
Passifs résultant de contrats d'assurance	65'446'920.00	68'011'507.00
Provisions techniques	1'106'770.00	200'000.00
Réserves de fluctuation de valeurs	25'747'025.00	22'477'483.40
Capital de la fondation	7'416'649.93	12'957'579.83
Situation en début de période	12'957'579.83	1'000.00
Dissolution des fonds libres	-9'405'454.00	0.00
Excédent de produits	3'864'524.10	12'956'579.83
TOTAL DU PASSIF	1'042'549'770.06	948'548'298.41

COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	148'151'305.30	130'047'369.30
Cotisations réglementaires	64'778'962.30	62'338'453.30
Subsides du fonds de garantie	315'790.00	294'281.00
Sommes de rachat, prestations de libre passage	79'472'193.00	65'769'117.00
Remboursements EPL, divorce	3'315'505.00	1'525'318.00
Réserve de cotisations de l'employeur	268'855.00	120'200.00
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-56'108'084.60	-60'422'200.60
Rentes de vieillesse et de survivants	-3'008'747.80	-2'497'910.60
Rentes d'invalidité	-781'259.85	-867'719.95
Prestations en capital à la retraite	-12'953'633.00	-14'926'371.00
Prestations en capital au décès	-540'078.00	-969'970.00
PLP en cas de sortie	-34'191'379.00	-34'267'048.00
Versements anticipés EPL/divorce	-4'632'986.95	-6'893'181.05
Constitution/dissolution du capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisation	-95'920'667.10	-71'721'426.75
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-90'667'173.35	-58'183'000.00
Rémunération des capitaux d'épargne	-13'282'487.50	-13'451'667.00
Dissolution /Constitution de réserves de contributions	-242'796.25	113'240.25
Constitution de provisions techniques	-906'770.00	-200'000.00
Dissolution de la réserve Répartition des excédents	9'405'454.00	0.00
Transfert des fonds libres	-226'894.00	0.00
Produits de prestations d'assurance	12'266'818.70	14'296'995.80
Prestations d'assurance	4'564'381.35	4'384'559.95
Parts aux bénéfices des assurances	7'612'263.00	9'297'010.00
Autres produits	90'174.35	615'425.85
Charges d'assurance	-15'328'293.08	-17'037'682.67
Primes d'assurance et frais	-7'572'437.40	-7'639'619.60
Apports uniques aux assurances	-6'923'744.00	-7'539'021.00
Cotisations au fonds de garantie	-292'714.30	-272'539.40
Autres charges	-539'397.38	-1'586'502.67
Résultat net de l'activité d'assurance	-6'938'920.78	-4'836'944.92

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Résultat des placements	16'368'676.42	31'010'943.58
Résultat des intérêts	10'327'080.14	10'738'658'35
Résultat des titres	6'041'596.28	20'272'285.23
 Autres produits	 41'053.40	 0.00
 Résultat de l'administration	 -2'336'743.34	 -1'583'595.51
Frais d'administration	-868'103.04	-892'914.51
Frais de marketing et de publicité	-1'468'640.30	-690'681.00
 Excédent des charges/des produits avant modification de la réserve de fluctuation de valeur	 7'134'065.70	 24'590'403.15
Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-3'269'541.60	-11'633'823.32
 Excédent des produits/Excédent des charges	 3'864'524.10	 12'956'579.83

EXPLICATIONS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Généralités

Sur les 974 408 millions de francs de capitaux de prévoyance, 740 344 millions sont garantis par Swiss Life; la fondation assume le risque pour les 234 063 millions de francs restants.

Calculée sur les engagements de prévoyance au risque de la fondation, la valeur visée de la réserve de fluctuation est fixée à 11%. Avec 25,747 millions de francs, cette valeur cible est atteinte à 100%. Les investissements financiers sont évalués aux valeurs du marché.

Malgré un excédent des produits de 3,864 millions de francs, le conseil de fondation a décidé de rémunérer la partie obligatoire de l'avoir de vieillesse à 2% comme le prévoit la loi et la partie surobligatoire à 1,5% (taux d'intérêt contractuel) tout en renonçant à une rémunération supplémentaire. Cette décision n'a pas été facile pour le conseil de fondation. Celui-ci a toutefois raisonné en termes de sécurité et de couverture des fonds qui lui ont été confiés. De plus, les perspectives pour l'année 2011, caractérisée jusqu'à présent par une évolution boursière catastrophique, n'ont rien de réjouissant, ce qui justifie cette décision.

Les 7 612 millions de francs de parts d'excédents provenant de prestations d'assurance se répartissent selon un rapport de 1,7 pour 1 entre le bénéfice lié aux intérêts et le bénéfice lié aux risques.

La performance nette sur les actifs financiers gérés aux risques de la fondation est de 2,72%. Swiss Life a rémunéré les actifs financiers gérés dans le plan de capital à hauteur de 2,4% (taux minimums: 2% pour la partie obligatoire des avoirs de vieillesse, et 1,5% pour la partie surobligatoire).

Les frais d'administration purs par personne assurée se sont élevés à 361 francs, dont 153 imputables à la fondation et 208 à Swiss Life.

Placements et principes d'évaluation

Engagements de prévoyance et degré de couverture

Les engagements de prévoyance de 974 408 047 francs sont couverts par:

a) Actifs liés à des contrats d'assurance

	31.12.2010	%
	CHF	
Capital de couverture issu du contrat de réassurance conclu avec Swiss Life pour le décès, l'invalidité et les rentes de vieillesse	65'446'920	6,72

b) Plan de capital auprès de Swiss Life

	31.12.2010	%
	CHF	
Placements financiers avec garantie de la valeur nominale et garantie d'intérêt assumées par Swiss Life	674'897'265	69,26

c) Placements financiers pour lesquels la fondation assume le risque

	31.12.2010	%
	CHF	
Sur les placements financiers pour lesquels la fondation assume le risque, sont nécessaires pour la couverture des engagements de prévoyance	234'063'862	24,02

Ces placements financiers sont gérés par quatre gestionnaires de fortune (Albin Kistler Partner, Zurich; Credit Suisse, Berne et Zurich; la banque Wegelin & Co., Berne et Saint-Gall; Swiss Life Asset Management AG, Zurich).

Les prestations en titre se décomposent comme suit:

	%
Actions	
- Suisse	26,2
- Etranger	12,3
Obligations	
- Suisse (CHF)	34,2
- Etranger (CHF)	13,6
- Etranger (monnaies étrangères)	2,8
- Obligations convertibles en CHF	0,7
Immobilier	9,7
Hedge funds	0,5

c) Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

Le degré de couverture pour les capitaux d'épargne et les capitaux de couverture garantis par Swiss Life s'élève à 100%. Le degré de couverture des avoirs de vieillesse pour lesquels la fondation assume le risque se calcule comme suit:

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Part du capital de couverture et des provisions techniques	234'063'862.00	187'041'526.00
Fonds de couverture des excédents de sinistres	-	-
Capital de couverture nécessaire	234'063'862.00	187'041'526.00
Capital de couverture disponible	234'063'862.00	187'041'526.00
Réserve de fluctuation de valeurs	25'747'025.00	22'477'483.40
Capital de la fondation, fonds libres	7'416'649.93	12'957'579.83
Fonds disponibles pour couvrir les capitaux de prévoyance et les provisions techniques nécessaires	267'227'536.93	222'476'589.23
Degré de couverture	114,17%	118,95%
Degré de couverture total (Swiss Life et fondation)	103,40%	104,06%

e) Nombre de personnes assurées

	2010	2009
Personnes assurées actives	5669	5426
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	144	141
Bénéficiaires de rentes d'invalidité	56	73
Bénéficiaires de rentes de veuve/de veuf et d'orphelin	21	23

f) Rémunération des avoirs de vieillesse:

	2010 %	2009 %
Partie obligatoire	2,00	3,00
Partie surobligatoire:	1,50	3,00

Organes – tiers mandatésConseil de fondationHans-Caspar Hirzel, Gümligen, (président)^{*)}

Représentant des salariés

Hans-Rudolf Stahel, Pfäffikon, (trésorier)^{*)}

Représentant des employeurs

Tanja Bollig Bonvin, Randogne

Représentante des salariés

Renato Broggin, Balerna

Représentante des employeurs

Laura Campagna, Berne (jusqu'au 30 juin 2010)

Représentante des salariés

Susanne Hansen Saral, Lausanne

Représentante des employeurs

Elsbeth Tobler, Sempach Station (à compter du 1^{er} juillet 2010)

Représentante des salariés

SecrétariatPaul Hostettler, avocat, gérant^{*)}

Alain Duc, Hanspeter Graf, Sonja Winkler

Comptabilité externe

EY Accounting Services, 3001 Berne

Organe de contrôle

Fiduria AG, 3007 Berne

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Swiss Life Pension Services SA, Zürich

Gestion de fortune

Albin Kistler Partner, 8001 Zurich

Credit Suisse, Berne et Zurich

Banque Wegelin & Co, Berne et Saint-Gall

Swiss Life Asset Management SA, 8001 Zurich

Spécialiste des placements externe

G. Hobein, Feldmeilen

Autorité de surveillance

Office de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich

Zurich (n° de registre ZH 1036)

^{*)} = Comité des finances**Perspectives**

Sur la base des résultats de l'étude de gestion des actifs et des passifs (ALM) confiée à PPCmetrics, le conseil de fondation examinera la stratégie de placement, mais aussi sa mise en œuvre et effectuera les modifications et adaptations correspondantes qui s'imposent. Nous ne perdrons pas non plus de vue l'objectif de la Fondation SSO PLUS. Dès que la lumière sera faite sur la situation fiscale, nous mettrons en pratique ce projet dans les plus brefs délais, ce qui sera certainement un avantage décisif pour nos membres s'agissant des possibilités de prévoyance offertes.

Berne, septembre 2011



Hans-Caspar Hirzel, docteur en médecine dentaire
Président



Paul Hostettler, avocat
Gérant